

SPÉCIALISTE EN INSERTION PROFESSIONNELLE BREVET FÉDÉRAL

Vous œuvrez dans le domaine de l'insertion ou de la réinsertion professionnelle ?

Vous accompagnez au quotidien des personnes pour qu'elles puissent obtenir et conserver un emploi sur le marché du travail ? Vous aidez ces personnes à exercer leur droit au travail et à trouver leur place dans la société ?

L'ARPIH vous propose la formation de **spécialiste en insertion professionnelle**. Vous pourrez ainsi développer, renforcer et certifier vos compétences.

La formation dispensée est innovante et flexible afin de répondre aux besoins de chaque professionnel·le. Elle alterne des cours en présentiel et des séances de coaching, en individuel et en petit groupe.

Ces espaces de formation sont assurés par des formateurs·trices disposant de qualifications attestées et d'une solide expérience de praticien·ne dans le domaine de l'insertion professionnelle.



SPÉCIALISTE EN INSERTION PROFESSIONNELLE BREVET FÉDÉRAL

Organisation

La formation dure environ 20 mois, avec 21 jours de cours en présentiel les mardis et 18 séances de coaching, ainsi qu'un suivi pédagogique personnalisé.

Les trois modules font l'objet d'un contrôle de compétences, validé par un certificat.

Admission

Les candidat·e·s doivent satisfaire aux conditions d'admission suivantes :

- Être titulaire d'un titre du secondaire II (CFC ou titre jugé équivalent ou supérieur)
- Bénéficiaire d'une pratique professionnelle dans le domaine de l'insertion (2 ans à 80% au minimum pour l'inscription à l'examen fédéral)
- Transmettre un dossier d'admission complet comprenant les pièces suivantes : formulaire d'inscription, lettre d'intention, CV avec pièces justificatives, courrier de soutien de l'employeur
- Participer à un entretien préalable

Le nombre de place est limité à 22. Les inscriptions sont prises en considération à la réception du dossier d'admission complet.

Tarifs et financement

Le prix de la formation est de CHF 9'500.- (hors frais d'inscription). Vous pouvez bénéficier du soutien financier de la Confédération et des cantons jusqu'à 75% du coût de la formation.

Titre obtenu

Le suivi de la formation et la validation des trois modules donnent droit à un **Certificat ARPIH** et à l'accès à l'examen final pour l'obtention du **brevet fédéral de spécialiste en insertion professionnelle**.

Informations et inscription

www.arpih.ch ou 021 316 38 30

